



# Evasion MA de BREST, Qu'attend la DAP pour agir ?

Ce mercredi 16 mai 2018 au matin, un détenu fiché S s'est évadé pendant une extraction médicale grâce à la complicité de plusieurs hommes qui l'attendaient.

Pour des raisons médicales, il a été extrait de sa cellule pour être conduit à l'hôpital Morvan, à Brest.

Vu la circonstance des faits, il était bien évidemment informé de son extraction médicale et a donc eu le temps de préparer son évasion.

A la grande surprise des personnels Pénitentiaires, ce détenu n'avait pas d'escorte particulière ; Il a d'ailleurs été extrait sans que le Personnel soit armé, malgré que celui-ci avait quelques jours auparavant bénéficié, lors d'une précédente sortie, d'une escorte avec tous les moyens adéquats. (Quatre professionnels en arme pour l'escorter).

C'est une nouvelle fois une incompréhension car ce détenu était connu des services de police (condamné à plusieurs reprises) et inscrit dans un processus de radicalisation.

Le 25 octobre 2016, le garde des Sceaux annonçait la création des Equipes de sécurité pénitentiaire (ESP), dans le cadre du plan sécurité pénitentiaire et lutte contre la radicalisation violente. L'aspect extraction d'un établissement était enfin abordée. Le Ministre JJ URVOAS fléchait la direction que devait prendre les sorties pour extractions qu'elles soient médicales ou judiciaires. **La notion d'armement devenant la norme.**

Depuis, la Direction de l'Administration pénitentiaire fébrile, balbutie et laisse les Personnels dans un flou artistique, où l'on peut extraire un détenu non armé le matin alors que la veille il est présenté au juge armé jusqu'aux dents !!!...

**L'UFAP UNSa justice dénonce depuis plusieurs mois l'inactivité et l'irresponsabilité de l'administration pénitentiaire sur la prise en charge des extractions.**

**Il est urgent de prendre la mesure de la sécurité de nos établissements et des Personnels.  
L'Administration doit mettre rapidement en place toutes les modalités et notamment celles qui ont été retenues dans le relevé de conclusions de janvier 2018.**

**La sécurité des personnels n'a pas de prix.**

Paris, le 16 Mai 2018,

La Fédération.